

IMAGERIE D'ÉGLISE AU XVII^e SIÈCLE.

Quelques amis, égarés entre Paris et Versailles, entrèrent, l'un des beaux après-midi de l'automne dernier, dans l'église de Boulogne. Ils y étaient attirés par l'Assomption de la Vierge, chef-d'œuvre de Lafosse. En avançant quelques pas dans l'église, les visiteurs dont je parle avisèrent à droite, au-dessus des confessionnaux, deux grandes grisailles encadrées qui les intriguèrent fort : l'une, reproduisait le fameux Christ raillé par les bourreaux, d'Antoine Van Dyck ; l'autre, une Nativité italienne. Les figures de Van Dyck étaient de grandeur presque naturelle ; l'effet était vigoureux. Nous voulûmes connaître l'auteur de ces singulières copies ; les plus clairvoyants croyaient entrevoir des inscriptions au bas des toiles ; mais ce fut une vraie surprise quand les plus aventureux, grimpés sur quelques chaises, eurent constaté que ces tableaux en grisaille, de deux mètres de haut, n'étaient autre chose que de belles et bonnes estampes de la seconde moitié du xvii^e siècle, et composées de neuf feuilles, adroitement rajustées entre elles. Le graveur et l'éditeur avaient signé tout au long : *Franciscus Langot sculp. — Parisiis — apud Petrum Landry, via Jacobea sub signo sancti Francisci de Sales.* — Information prise, j'ai su que ce Fr. Langot était un assez méchant copiste de gravures, moitié artiste, moitié éditeur, mais qui a travaillé le plus souvent pour les autres marchands d'estampes, et surtout pour P. Landry. Quant à celui-ci, né à Paris en 1630, il est assez connu comme l'un des plus féconds éditeurs d'imagerie de ce temps-là ; en outre, son talent personnel comme graveur n'est point trop méprisable.

Faut-il croire que ce fut la vogue des estampes monumentales que l'on gravait alors pour les thèses et les almanachs, ou bien encore la tradition de ces bois immenses qui avaient été gravés le siècle précédent d'après les maîtres vénitiens, le triomphe de Jésus-Christ, le passage de la Mer-Rouge, etc., qui inspira à Landry et à Langot la pensée de mettre en honneur, pour l'usage des églises, une imagerie sérieuse, et capable, par ses dimensions, de suppléer aux tableaux ? Je dis pour l'usage des églises, parce que le développement énorme de ces images ne permet guère de supposer qu'elles fussent destinées seulement aux chambres ou aux oratoires de nos aïeux. Je sais que ces chambres étaient de belle taille, et que la piété saine et robuste de nos ancêtres n'a pas peu contribué, par la faveur accordée aux estampes d'un mérite solide, à faire de la gravure en France depuis Lasne, Mellan et Masson jusqu'à Duchange et à Balechou, l'art vraiment supérieur de notre nation, et à placer notre école de graveurs au-dessus des autres écoles de l'Europe. Il n'y a guères dans nos provinces, surtout vers le midi, d'habitations ou de familles de deux cents ans de date, qui n'aient encore à montrer de magnifiques estampes

pieuses des Audran, des Pesne, et des Poilly ; mais les images publiées par Landry avaient certainement une autre destination. J'en ai pour preuve, outre leur hauteur de plus de un mètre soixante-six centimètres sur un mètre, la proportion naturelle de leurs figures, la largeur et la profondeur des tailles du burin lequel vise et arrive à un grand effet à distance ; j'en ai pour preuve aussi la nature de certains sujets, qui ne pouvaient absolument convenir qu'à des autels de confréries ou même à d'assez vastes chapelles. Un Christ en croix, gravé par Landry, d'après un dessin de Chauveau, grande pièce d'environ un mètre trente-trois centimètres de haut sur soixante-six centimètres de large, et une Vierge byzantine tenant l'Enfant-Jésus dans ses bras et gravée de grandeur naturelle, par Langot, d'après une peinture très-vénérée qui se voyait alors dans la cathédrale de Livron, ne serviraient pas peut-être de démonstrations suffisantes. Mais je citerai une certaine image de squelette, publiée par P. Landry, et que je viens de voir au cabinet des estampes : elle se compose de quatre feuilles collées de front, et n'a pas moins d'un mètre quatre-vingt-trois centimètres de large, sur soixante-neuf centimètres de haut. Ce squelette, de taille naturelle, puisqu'il occupe toute la largeur de l'estampe, est couché sur son linceul ; la tête est appuyée sur des couronnes, des armes, une plume, et d'autres symboles de la vanité humaine ; à droite, au fond, des monuments en ruine ; et aux pieds du mort, un oiseau sinistre, un corbeau bat des ailes ; un sablier est brisé, une torche est renversée : rien ne manque, comme vous voyez, à cette composition de pompe funèbre qui se détache, avec une rare vigueur, sur un fond de drap mortuaire, tacheté de larmes. L'impression de cette grande image est violente et lugubre, et pour que rien ne manque à l'enseignement du chrétien, l'artiste a écrit sur la feuille déroulée, sous la main gauche du squelette : *Hodiè mihi, cràs tibi*. Si ce squelette n'a pas été gravé pour les écoles de médecine (on y trouve en un coin les noms des principaux ossements), il l'a été, et c'est bien plutôt mon opinion, pour décorer, dans tout le royaume, le devant d'autel des Pénitents noirs et gris, et des Confréries des Agonisants, des Trépassés et des Ames du Purgatoire.

Un autre ouvrage, exécuté par Fr. Langot, pour la boutique de P. Landry, et dont je trouve deux pièces au cabinet des estampes, devait être la série des Apôtres, gravés en demi-figures seulement, mais en demi-figures grandes comme nature. Je n'ai vu que le saint Philippe et le saint Thomas ; celui-ci porte le n^o. 5 ; donc il appartenait à une suite.

De la famille des images dont je parle, et des plus anciennes, étaient certainement les deux immenses estampes que nous avons tous vues si souvent sur les quais et parfois coloriées : le jugement dernier de J. Cousin, par P. de Jode, et le jugement de Michel-Ange, gravé de même taille, et qui lui fait pendant.

L'exemple donné par Landry et Langot ne devrait pas être perdu pour nous. Figurez-vous ces grandes images gravées par de médiocres artistes, mais dans le sentiment religieux et élevé qui n'abandonne jamais le xvii^e siècle ; figurez-vous ces traductions, un peu lourdes peut-être, mais

qui tachent pourtant d'être exactes et n'ont point la prétention d'arranger les œuvres estimées des meilleurs peintres du temps ; figurez-vous-les placées dans une de nos églises de province, à côté de ces misérables Chemins de Croix contre lesquels sont impuissants tous les anathèmes des archéologues ; placez-les même à côté des tableaux de pacotille que des marchands patentés débitent aux curés de campagne : l'imagerie de Langot resplendira de la puissance des maîtres qu'elle copie ; la conscience du dessin, la vigueur du burin, vous tromperont presque jusqu'à croire que vous voyez les cartons mêmes de ces maîtres.

Aujourd'hui nos graveurs au burin se sont bien trop efféminés et leur outil est devenu bien trop muguet, pour qu'on osât leur proposer d'essayer des entailles aussi larges et aussi profondes ; et pourtant il n'est que trop vrai que cette énergie un peu rude de l'ouvrier est la première cause de l'effet de l'œuvre. La lithographie au crayon, toujours un peu moutonneuse dans ses tirages, n'arriverait jamais à cette vigueur. La lithographie à la plume, à la bonne heure ; et, mieux encore, la gravure sur bois, telle qu'on la pratique depuis quelques années, avec entrain, hardiesse, et liberté.

Oui, un dessinateur fidèle et correct, qui, soit avec sa plume sur pierre, soit avec son crayon sur bois, reproduirait dans des proportions de tableaux d'autel, au moyen de plusieurs feuilles assemblées, les ouvrages admirés ou admirables des grands maîtres anciens et modernes, leurs ouvrages les plus intelligibles aux fidèles par le sentiment ou la composition : l'Ézéchiel, ou le Christ, donnant les clefs à saint Pierre, de Raphaël ; la mort de saint Bruno, ou le saint Paul à Éphèse, de Lesueur ; la Descente de Croix, de Jouvenet ; le Massacre des Innocents, ou les aveugles de Jéricho, du Poussin ; la Mise en Croix, de Rubens ; la Vierge, ou saint Jérôme, du Corrège ; le Christ mort, de Champagne ; les principaux chefs-d'œuvre des anciennes écoles mystiques de l'Italie et de l'école moderne de Dusseldorf ; ce dessinateur pourrait faire, dans la décoration de nos églises de campagne, la plus heureuse des révolutions ; le Gouvernement, auquel il économiserait des dépenses de copies souvent médiocres, ne lui pourrait refuser aide et encouragement, et le haut clergé de France lui devrait le plus signalé des services que l'art puisse rendre à la religion, celui d'offrir à la vénération des fidèles, au lieu d'images informes, la reproduction des plus sublimes visions qui se soient manifestées aux artistes du moyen-âge et des temps modernes.

PH. DE CHENNEVIÈRES.